

COMMUNE DE LONGWY SUR LE DOUBS

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DU 26 AOUT 2013

PRÉSENTS : THIÉBAUT Pierre - PARIS Jean-Marc - PÉGUILLET Laurence - DUBOZ Pierre -
SCRIVE Claire - LAPORTE Jocelyne

ABSENTS EXCUSÉS : JEANNEAUX Jean-Claude (pouvoir à Pierre THIÉBAUT) - BARRAUX
Jean (pouvoir à Jean-Marc PARIS) - MEUNIER Julien

ABSENTS : CHATEAU Christian - GUYENOT Hervé

SECRÉTAIRE : PÉGUILLET Laurence

LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITÉ DÉCIDE :

- De valider le règlement intérieur de l'accueil périscolaire.
- De renouveler les baux communaux expirant au 30/09/2013.
- De continuer d'entretenir les saules têtards à la fin du contrat avec Natura 2000.
- De limiter la surface de stockage concernant la taxe d'entrepôt à 200 m² et modifier le tarif à compter du 01/01/2014. La taxe d'occupation du domaine public reste inchangée.
- De renouveler à compter du 01/01/2014 la convention fourrière avec la SPA.
- de fixer par cadre d'emploi et fonction les missions ouvrant droit aux heures supplémentaires.
- de trouver un accord avec Mr NOEL et Mme LATRACHE concernant le litige EDF.
- D'accepter la proposition de Mr Pelletier concernant la location-vente du terrain de camping.
- De porter à 30 heures hebdomadaires, le contrat de travail de Madame Muriel PEGUILLET à compter du 1^{er} Septembre 2013 et de créer un poste d'aide maternelle d'une durée de 26 heures par semaine à compter du 1^{er} Septembre 2013 pour l'année scolaire 2013/2014.
- De transférer les crédits budgétaires nécessaires à l'opération Écoles.
- De clôturer le budget bois au 31/12/2013 et de créer un service bois assujetti à TVA dans le budget communal 2014.

Le Maire



Pierre THIÉBAUT